



COMMENT ACCOMPAGNER MON ENFANT VICTIME DE VIOLENCE/INTIMIDATION?

La situation se passe-t-elle à l'école?

En tant que parent, consulter la brochure parents disponible sur notre Site web.

Adressez-vous à l'éducateur de niveau pour signaler la situation.



La situation a lieu sur les réseaux sociaux

Il est possible d'adresser le tout à notre policier intervenant en milieu scolaire (PIMS) ou directement au poste de quartier de la Sûreté du Québec.

Vous avez besoin d'aide et de soutien?

TEL-JEUNES
www.teljeunes.com
1 800 263-2266

CALACS
COUP DE COEUR



Jeunesse, J'écoute

tel·jeunes
parents

Une situation avec votre enfant concerne un membre du personnel

Ces situations doivent être adressées directement à la direction.

SITE WEB DE L'ÉCOLE



SITE DU CSS

